



Ville de Mont-Saint-Hilaire  
Bureau du greffier  
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire  
100, rue du Centre-Civique

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 5 OCTOBRE 2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, considérant le contexte exceptionnel entourant la COVID-19, la séance ordinaire du conseil municipal du 5 octobre 2020 se tiendra à huis clos.

Toutefois, la séance sera diffusée en direct sur YouTube ainsi que sur la plateforme de webdiffusion accessible via le site Internet de la Ville au : <https://www.villemsh.ca/conseil-municipal/seances-du-conseil/>.

Cette plateforme permet aux citoyens de poser leurs questions en direct grâce à un outil de clavardage durant la diffusion. Les citoyens peuvent poser leurs questions dès 19 h le jour de la séance. Elles seront lues par un modérateur lors de l'une des deux périodes de questions.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,  
Ce 1<sup>er</sup> octobre 2020

(S) *Anne-Marie Piérard*

---

ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate  
GREFFIÈRE